

Loup : dépasser les antagonismes

Depuis son retour en 1992, le loup est un sujet sensible et polémique. L'augmentation de sa population, de son territoire et du nombre de ses victimes alimente une controverse qui s'intensifie d'année en année. Les positions semblent inconciliables entre les associations environnementales d'une part, et les éleveurs et les bergers d'autre part, d'autant plus que le débat est instrumentalisé par certains à des fins politiciennes.

Les positions sont tranchées, entre ceux qui considèrent le loup comme une espèce qu'il faudrait au mieux réguler et au pire éliminer, et ceux qui en font l'emblème de la biodiversité, un des rares grands prédateurs encore présents sur notre territoire.

Le retour du loup, et plus généralement du "sauvage", pose des défis qu'il nous faut affronter et nous conduit à des choix de société qu'il faut ensuite assumer. Repousser le problème ne fait que l'accroitre et il est du devoir de la puissance publique de le gérer enfin de façon cohérente.

Europe Ecologie Les Verts:

- Ne peut que constater l'échec de la politique de cohabitation entre le loup et les filières d'élevage dont celle ovine, qui a été menée en France depuis 20 ans par les différents gouvernements et la nécessité d'un bilan afin de comprendre les causes de cet échec et en déduire les actions à engager.
- Prend acte du fait que le loup est naturellement présent en France et qu'il ne nous appartient pas, en tant qu'espèce, d'éradiquer une autre espèce ; que le fait que cette espèce nous pose problème ne saurait en aucun cas justifier une élimination. Celle-ci serait éthiquement injustifiable, autant qu'illégale puisque le loup est protégé par la convention de Berne et la directive Habitat de 1992.
- reconnait que les troupeaux domestiques n'ont pas vocation à nourrir les loups et affirme sa totale solidarité avec la filière ovine dans sa détresse face aux attaques qu'elle subit. Le pastoralisme, activité présente dans l'arc méditerranéen depuis des millénaires, aussi bien dans les espaces montagnards alpins que dans

les plaines et collines méditerranéennes, doit pouvoir être soutenu, valorisé et se perpétuer, tant qu'il ne détériore pas les écosystèmes, dans des conditions acceptables par les personnes qui le pratiquent.

- affirme donc le principe d'une coexistence nécessaire et durable entre l'activité pastorale et le loup dans son milieu naturel.

Pour assurer cette coexistence, Europe Ecologie Les Verts considère qu'il est nécessaire :

- de prendre des mesures de prévention permettant d'anticiper la venue du loup sur les territoires qu'il ne colonise pas encore : formation, dressage de patous, mise en place de dispositifs de protection...
- de mettre en commun et diffuser les résultats, positifs ou négatifs des expériences de prévention et de protection des troupeaux menées dans divers contextes, en France et à l'étranger (le regroupement nocturne, les parcs électrifiés, la présence humaine et celle des chiens patous...) afin de définir les meilleures techniques susceptibles de mettre un terme à l'accroissement des attaques et des pertes et bénéficier d'une palette d'outils adaptées aux différentes situations rencontrées.

CONSEIL FEDERAL | 08 & 09 juillet 2016 | Nantes



- d'accroitre les connaissances sur le loup permettant de mieux comprendre son comportement afin d'augmenter l'efficacité des mesures propres à diminuer les attaques ou du moins à augmenter le taux d'échec de celles-ci. Il est aussi nécessaire de mieux comprendre son impact sur les écosystèmes afin d'adopter, si nécessaire, une gestion différenciée selon les spécificités locales.
- de favoriser la diffusion des informations et le partage des expériences entre bergers et spécialistes du loup (chercheurs, naturalistes...) et de mettre en place un espace de collaboration entre toutes les parties prenantes afin qu'elles œuvrent ensemble à la diminution des épisodes de prédation sur les troupeaux. Les mesures non létales seront privilégiées, ainsi que les techniques visant à permettre un conditionnement des meutes afin que celles-ci ne recourent qu'exceptionnellement aux troupeaux domestiques (présence suffisante d'ongulés sauvages, marquage de territoires, capturer-relâcher, puçage...). Le tir de défense ne peut intervenir qu'en dernier recours, pour protéger les troupeaux lors d'une attaque.
- que les acteurs du pastoralisme doivent être mieux épaulés par l'Etat afin de limiter les effets préjudiciables des attaques sur un plan psychologique et humain, économique et social; une politique de coexistence doit associer les représentants de la protection des espèces et les syndicats ou organisations représentatives de la filière ovine.
- que les actions politiques de soutien à la filière ovine, notamment celles visant à renforcer les moyens humains tels que le soutien à l'emploi d'aides-bergers afin d'assurer une meilleure protection des troupeaux et de prévenir les attaques, soient pérennisées.

Europe Ecologie Les Verts rappelle :

- que le loup doit demeurer une espèce strictement protégée. La population, qui n'atteindrait pas encore 300 individus, reste fragile et ne survivrait pas à un déclassement.
- son opposition aux tirs de prélèvements, qui ont montré leur inefficacité à diminuer les attaques sur les troupeaux, qu'ils contribueraient, au contraire, à multiplier, en désorganisant les meutes.

Afin de faciliter le dialogue entre les parties prenantes et proposer un plan d'action, Europe Ecologie Les Verts Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien des commissions agriculture, condition animale et nature & environnement, organisera une convention sur le loup avant la fin du premier trimestre 2017

Unanimité pour